

## La Mutualité Saint-Michel vous souhaite une excellente santé pour 2012

A partir du premier janvier 2012, la législation relative à l'organisation de l'assurance complémentaire de toutes les mutualités belges change. A la Mutualité Saint-Michel, vous continuerez à bénéficier des avantages et services que nous vous proposons jusqu'ici, et de nouvelles interventions s'y ajoutent même.

**Les personnes à charge d'un titulaire en ordre de cotisation bénéficient gratuitement des avantages et services de l'assurance complémentaire.**

La cotisation à l'assurance complémentaire est dorénavant identique pour chaque titulaire : en d'autres termes, nous ne pouvons plus vous proposer de "cotisation ménage". Nous avons dès lors adapté les montants de vos cotisations au plus juste. Et nous nous engageons cette année encore à vous accompagner, vous conseiller et vous informer pour votre santé et votre bien-être. (Re)découvrez ici tout ce que la MC Saint-Michel vous offre !

// Vous recevrez prochainement un courrier contenant plus d'informations à ce sujet //

### Vos cotisations en 2012

Par mois :	8,54 euros
Par trimestre :	25,62 euros
Par an :	102,48 euros

## Avec vous au fil des jours

### Maternité, naissance et adoption

- Une prime de **350 euros** pour fêter la naissance ou l'adoption de votre enfant
- > Un bon d'une valeur de **10 euros** pour un "Kit Jeunes Parents" acheté chez Proximité Santé
- > Une intervention de **150 euros** en cas d'accouchement dans une maison de naissance ou à domicile
- > Jusqu'à **250 euros** par cycle de fécondation in vitro
- > **Le service "Bien naître"** pour tout savoir sur les congés parentaux, le congé allaitement, l'écartement
- **Les Rencontres Allaitement**



### Soins des petits : 100% remboursés !

La MC rembourse les tickets modérateurs\* (soit la partie à votre charge selon les tarifs légaux) pour les soins médicaux et paramédicaux des enfants de moins de **7 ans** : consultations chez le pédiatre, le médecin généraliste, le kiné, l'ORL, l'ophtalmologue, soins infirmiers, prestations techniques (radiographies, laboratoire, analyses...), frais de bandagisterie et d'orthopédie...

### Garde d'enfants malades à domicile : 80 euros par an

Une intervention jusqu'à 80 euros par an pour une garde d'enfants malades agréée (2 euros par heure de garde) et des tarifs préférentiels si vous faites appel au service de garde d'enfants malades d'Aide & Soins à Domicile.

### Classes vertes, de neige et de mer

La MC intervient jusqu'à 35 euros par an pour les classes vertes, de mer et de neige ou les stages sportifs (à partir de 3 jours).

## Les avantages 2012 de votre assurance complémentaire

### Vos nouveaux avantages en un clin d'œil\*

// Sans limite d'âge ! //

#### Sport pour tous !

35 euros par an si vous pratiquez un sport ou participez à un stage sportif.

#### Diététique

10 euros par séance (jusqu'à 50 euros par an)

#### Logopédie

10 euros par séance (jusqu'à 75 séances) et 20 euros pour le bilan QI.

#### Hospi Solidaire

Extension de l'intervention en hôpital psychiatrique 450 euros et jus-

qu'à 300 euros supplémentaires si vous avez souscrit à une assurance facultative de la MC

\*Les nouveaux avantages sont sous réserve de l'accord de l'Office de Contrôle des Mutualités



#### Orthodontie

Intervention de 370 euros dans le coût des traitements orthodontiques en plus du remboursement de l'assurance obligatoire (hors traitement de "première intention").

#### Homéopathie

La MC intervient à raison de 25% dans le coût des médicaments homéopathiques prescrits par un médecin (jusqu'à 125 euros par an).

#### Lunettes, verres et lentilles : sans limite d'âge

ADAPTATION !

La MC intervient dans le renouvellement ou l'achat de lunettes, de verres ou de lentilles, à raison de 6 X 25 euros (une fois 25 euros avant 18 ans ; ensuite 25 euros tous les dix ans).

#### Avantage Bien-être

NOUVEAU ! CET AVANTAGE EST À PRÉSENT VALABLE ÉGALEMENT POUR LES CONSULTATIONS DIÉTÉTIQUES.

> Ostéopathie, chiropraxie, acupuncture et mésothérapie. La MC rembourse 10 euros par séance (max. 50 euros par an), toutes disciplines confondues.

### Vaccination

La MC intervient dans le coût des vaccins jusqu'à 25 euros par an, sans limite d'âge.

### Sport

NOUVEAU ! Sans plus aucune limite d'âge : intervention annuelle de 35 euros en cas de pratique régulière d'un sport dans un club sportif ou de stage sportif (de 3 jours min.).



## Hospitalisation : avant, pendant et après

Une assurance hospitalisation comprise d'office dans votre cotisation et dont bénéficient tous les adultes et les enfants du ménage.

### Assurances hospitalisation facultatives

Des assurances hospitalisation complémentaires qui vous garantissent une prise en charge encore plus étendue, à de très bonnes conditions.

### Hospi Assistance

Les conseillers d'Hospi Assistance répondent à vos questions concernant l'hospitalisation au 0800 10 9 8 7.

### Transport médical

Des interventions pour le transport d'urgence, l'entrée et la sortie de l'hôpital, les transports pour traitements de dialyse, chimiothérapie...

### Convalescence

Pour vous rétablir, 3 centres de convalescence à votre disposition.

Info : 02/501.58.30.

Après une hospitalisation, l'Hospi solidaire vous rembourse 50% du montant journalier d'un séjour de

convalescence dans un centre de convalescence agréé (max. 19,10 euros par jour).

## Intervention pour les maladies graves ou coûteuses

### Assurance Hospi Solidaire

Une intervention forfaitaire et unique de 150 euros peut être accordée > Si vous êtes hospitalisé(e) (hospitalisation classique ou de jour) en lien avec la maladie déclarée, que cette maladie soit pré-existante ou non ; > En faisant parvenir votre demande à la Mutualité chrétienne.

### Assurances hospitalisation facultatives

Lorsqu'un forfait de 150 euros a été accordé par l'Hospi Solidaire, des interventions supplémentaires peuvent être obtenues sur présentation des pièces justificatives originales > Hospi + : 50 % des dépenses admissibles (médicaments non remboursables, matériel de bandagisterie/orthopédie non remboursable, frais de transport, certains prestataires paramédicaux,...) avec un plafond annuel de 250 euros. > Hospi + 100 et 200 : 50 % des dépenses admissibles avec un plafond annuel de 1.000 euros. Pour connaître la liste des maladies concernées, appelez gratuitement le 0800 10 9 8 7.

## Vacances et loisirs

### Assurance et assistance à l'étranger

Une assurance santé gratuite pour les séjours à l'étranger, qui prend en charge les frais de soins de santé et le rapatriement si nécessaire. Un service d'assistance 24h sur 24.

### Séjours, stages et plaines

Jeunesse & Santé organise des stages et des séjours en Belgique et à l'étranger pour les enfants à partir de 3 ans. Jusqu'à 18 ans, la MC intervient jusqu'à 20 euros par an (50 euros pour les enfants et jeunes handicapés) pour la participation à des camps, plaines, séjours et activités de vacances.

### Séjours pour tous

Des vacances en Belgique ou à l'étranger, pour les jeunes, les familles, les pensionnés, les personnes malades ou handicapées...

Changement ! A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012, cette intervention est valable pour les sinistres de 200 euros ou plus, moyennant une franchise de 60 euros (25 euros pour les BIM)(1).



## Bien-être à domicile

### Aide et Soins à domicile

Les services d'aides familiales, d'aides ménagères, de gardes à domicile, de soins infirmiers, le service social et des bénévoles collaborent pour vous assurer aide et soins chez vous dans les moments difficiles.

Info : 02/647.03.66  
ou [www.fasd.be/bruxelles](http://www.fasd.be/bruxelles)



### Location et vente de matériel

Proximité Santé vous propose du matériel médical et paramédical pour tous les âges de la vie en location ou en vente à tarif préférentiel.

Info : 02/644.51.31 ou  
[www.qualias.be/magasins/bruxelles.html](http://www.qualias.be/magasins/bruxelles.html)



### Conseils sur l'aménagement du domicile

En partenariat avec Solival Wallonie-Bruxelles, la MC vous conseille pour aménager votre domi-

cile afin de préserver votre autonomie et la qualité de votre vie.

Info : 070/221.220  
ou [www.solivalwb.be](http://www.solivalwb.be)

**NOUVEAU !**  
PROXIMITÉ SANTÉ VIENT DE S'INSTALLER DANS SON NOUVEAU MAGASIN AU 49 RUE MALIBRAN (IXELLES).



### Vital - Téléassistance

Intervention mensuelle est prévue dans les frais d'abonnement d'un appareil de téléassistance PSD.

Info : 02/501.58.30  
(entre 9h et 12h)  
ou [www.vital.be](http://www.vital.be)

### Court-séjour

La MC intervient dans la prise en charge temporaire des personnes malades, handicapées et/ou en situation de soins palliatifs à domicile.

Info : 02/501.58.30  
(entre 9h et 12h).

### Prime d'aide à domicile

Une allocation pour les patients fortement dépendants : 75 euros le premier semestre et 100 euros les suivants.

Info : 02/501.58.30  
(entre 9h et 12h).



## Services, information et défense

**Des services et des publications sont à votre disposition pour vous informer et pour vous défendre.**

### Service social

Ecoute, information, conseil, aide administrative en cas de problème de santé notamment. Des permanences près de chez vous.

Info : 02/501.58.30  
(entre 9h et 12h).

### Service Bien Naître

Une assistante sociale spécialisée dans la législation qui concerne la grossesse et la maternité vous accompagne dans vos démarches et vous informe sur vos droits et obligations.

Info : 02/501.58.30  
(entre 9h et 12h).

### Service Pension

Information sur votre pension, calcul prévisionnel, constitution et suivi de votre dossier... Plusieurs permanences à Bruxelles.

Info : 02/501.58.07.

### Service Défense des membres

En cas de litige avec un prestataire de soins, ce service vous informe, vous guide dans vos démarches, joue un rôle de médiateur...

Info : 02/501.55.30.



### Infor Santé

Le service de promotion de la santé mène des projets dans divers domaines pour favoriser santé et bien-être : l'activité physique, l'alimentation, la gestion du stress, la santé dentaire... Il publie et diffuse des brochures et outils pédagogiques sur des thèmes de santé.

Info : 02/501.55.19  
ou [infor.sante.bxl@mc.be](mailto:infor.sante.bxl@mc.be)

### Journal "En Marche"

Deux fois par mois, il vous propose des sujets d'actualité sur la santé et la société, vous informe sur l'assurance maladie, les nouveautés de la mutualité... Retrouvez votre journal également sur [www.enmarche.be](http://www.enmarche.be)

### Lettre d'information

Toute l'info sur l'actualité de la MC et de l'assurance maladie dans notre lettre d'information électronique mensuelle. Abonnez vous sur [www.mc.be](http://www.mc.be)

### Site internet

Une foule d'informations sur les avantages et services de la MC, les horaires des agences, les documents à télécharger... Tout est sur [www.mc.be](http://www.mc.be). La rubrique "mon dossier" vous donne accès à votre dossier personnel en toute sécurité (remboursements, indemnités, données personnelles...)



## Les Relais Givrés

Pour la sixième année consécutive, la MC Saint-Michel participera aux "Relais Givrés", accompagnée cette année par cinq équipes formées de coureurs ayant suivi le programme "Je Cours Pour Ma Forme". La course aura lieu le samedi 21 janvier 2012 à Neder-over-Heembeek.

Chaque équipe comprend 5 coureurs (ou coureuses) dont au minimum une dame et un vétérinaire (plus de 40 ans). Chacun à son tour doit courir 8 kilo-

mètres et terminer par courir un tour de 4 kilomètres en équipe.

Rejoignez-nous à notre stand et venez soutenir nos équipes. Pour ceux qui le souhaitent, il est encore possible de s'inscrire pour participer à la course-relais.

Lieu : Centre Sportif de Neder-over-Heembeek, Petit chemin Vert à 1120 Bruxelles  
Infos : <http://www.relaisgivrés.be>



## La MC en mouvement

A chaque moment de la vie, des services et mouvements qui vous concernent : Jeunesse & Santé (J&S), l'UCP (Mouvement social des aînés), Altéo (Mouvement social des personnes malades, valides et handicapées).

### Sports Seniors

NOUVEAU - Aquagym à Berchem-Ste-Agathe

Dates : tous les mercredi à partir du 1<sup>er</sup> février jusqu'au 4 avril 2012 de 11h30 à 12h30

Lieu : Wellness Hélène - Av. Hélène, 10 à 1082 Berchem-Ste-Agathe

Prix : 90 EUR pour les membres MC - 100 euros pour les non-membres

Infos et inscriptions : 0473/66.38.39



## Simplifiez-vous la vie

Le savez-vous ? En nous communiquant votre adresse e-mail, vous avez la possibilité de recevoir automatiquement le détail de vos remboursements par e-mail ! Déposez vos attestations dans une de nos boîtes aux lettres. Pour un contact facile et rapide avec votre mutualité, n'hésitez pas à nous communiquer également un numéro de GSM ou de téléphone auquel vous êtes joignable en journée.

Adresse e-mail :

Numéro de gsm ou de téléphone :

COLLEZ ICI UNE VIGNETTE JAUNE.

Renvoyez-nous ce talon :

> par e-mail à [st.michel@mc.be](mailto:st.michel@mc.be)

> par fax au 02 501.55.02

> en passant dans une agence proche de votre domicile ou de votre lieu de travail

> en le déposant dans une boîte aux lettres verte de la mutualité

> par la Poste à l'adresse suivante : MC Saint-Michel - Service Communication - 111-115 bd Anspach - 1000 Bruxelles

Mutualité chrétienne Bruxelles

Mutualité Saint-Michel

111-115, Bd Anspach 1000 Bruxelles

Editeur responsable : Ch. Kunsch

Fax 02/501.58.38 - Tél. 02/501 55 19

**Tél. 02 501 58 58**